

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Dessins réalisés par les enfants sur le thème de l'amour

L'éditorial de Monsieur le Maire :

Ce bulletin d'information arrive au moment de la moitié du mandat que vous nous avez confié en 2008.

En faisant un rapide bilan de notre action nous constatons que nous sommes dans les temps notamment sur les grands chantiers à entreprendre. Certes, ce n'est pas toujours facile de mener à bien ces opérations dans un univers incertain concernant l'avenir des communes.

Notre objectif reste l'adaptation des structures afin d'apporter des services de proximité à nos concitoyens. C'est pourquoi nous sommes inquiets d'une réforme des intercommunalités qui annonce clairement vouloir offrir plus de services à la population, mais sans préciser à quel niveau se situera la proximité.

Qu'advient-il des compétences des communes ? Nous allons devoir donner un avis qui reste consultatif sur le schéma et la composition de la nouvelle communauté de communes.

Ensuite, viendra le temps des modalités pour l'harmonisation des compétences, des finances et de la fiscalité. C'est à ce moment-là qu'il faudra se montrer vigilant afin que ne disparaisse pas l'échelon communal, seul véritable maillon démocratique, reconnu par les habitants. Nous allons néanmoins poursuivre nos actions au niveau des trois années qui nous restent afin de réaliser l'essentiel de notre programme.

Vous trouverez dans ce bulletin un certain nombre de conseils pratiques. N'hésitez pas à les appliquer et les faire partager avec vos voisins.

Ce numéro étant le dernier avant les vacances, je vous souhaite de bons congés d'été et un repos bien mérité.

Jean Gallien

Informations pratiques

Secrétariat de mairie :
FERMETURE pour CONGES
du 01 au 15 août
En cas d'urgence,
téléphoner au 04 74 97 15 91
de 16 h à 18 h

Divagation des chiens : Conformément à l'article L 211-24 et suivants du Code Rural, la commune a obligation de prévoir un service d'accueil et de garde des chiens et chats trouvés errants ou en état de divagation sur le territoire de la Commune. Une **Convention** avec la SPA du Nord-Isère a été passée : *pour l'accueil chiens et chats errants ou en divagation sur la voie publique avec capture et transport pour un coût de 0.31 € par an et par habitant.* Si vous voyez un chien errant, appeler **la fourrière au : 04.78.38.71.72 (24h/24 - 7 jours/7)**

Règlementation sur le bruit :

Au début de la période d'été où l'on vit beaucoup plus dehors, il nous a paru utile de rappeler la réglementation concernant le bruit, telle que définie par l'arrêté préfectoral 97-5126.

1 - Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de :

causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

2 - Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Les chiens de garde doivent avoir subi un dressage pour qu'ils n'aboient qu'en cas de tentative d'effraction.

Le Plan Local d'Urbanisme : Le PLU entre dans sa phase décisive avec la dernière réunion publique de présentation du zonage et du règlement qui se **déroulera le mardi 28 Juin à 20 h 00, à la Petite Ecole.**

Auparavant, nous avons eu une rencontre avec les membres publics associés (Etat, SCoT, Entreprises publiques, communauté de communes, chambres consulaires etc.) qui donneront leur avis sur la compatibilité de nos documents.

Dans toutes les réunions préparatoires avec le bureau d'études, nous avons réaffirmé nos positions contenues dans le Plan d'Aménagement et de Développement Durable. Celles-ci amèneront sans doute des demandes d'explications. Nous laisserons un temps de concertation avant d'arrêter le PLU et de le soumettre à l'enquête publique. Pour réussir le PLU il faudra obtenir le plus large consensus possible, tout en gardant dans l'esprit le principal : comment voit-on l'avenir de La Chapelle à l'horizon des 10 à 20 ans à venir.

Modification du tarif de la garderie pour la rentrée de septembre 2011 :

MATIN : de 7h45 à 8h20 → 0.75 € SOIR : de 16h30 à 17h15 → 0.75 € et de 17h15 à 18 h → 0.75 €

Les anciens tickets seront repris jusqu'au 21 juillet, dernier délai, les nouveaux seront en vente à la mairie à partir du 22 août.

Ce début d'année

Distinction : félicitations à Geneviève PIZZOCARO pour sa décoration des palmes académiques pour plus de 40 ans au service de l'enseignement agricole.



Décès de Mr Désiré Barral :

Par son implication dans la vie associative : Football, Croix Rouge, USCC, il est élu Maire de sa commune d'adoption de 1971 à 1977.

Au moment du démarrage de la croissance de la population, il s'attacha à établir les premières structures d'assainissement sans négliger les tâches nécessaires au progrès de la commune. Sa grande fierté était d'avoir pu favoriser l'achat de la ferme Berger pour en faire la station des haras nationaux. Car le cheval était sa passion, qu'il faisait partager à de jeunes chapelands. Mais, c'est sur le plan humain qu'il a marqué son passage. Il n'hésitait jamais à s'engager dans l'action humanitaire.

Autre trait qui le caractérisait, c'était sa générosité. Il suffisait de lui demander et il mettait à disposition les véhicules où les locaux de son entreprise aux différentes associations du village. Arrivé à la retraite, il se consacra à ses chevaux, tout en se tenant au courant de la vie communale et il restait passionné par tout ce qui touchait aux événements locaux

Mr Barral, en janvier 2010 lors de la remise du défibrillateur

Désiré repose maintenant à côté des siens près des lieux où il a passé une grande partie de sa vie.

A son épouse Marcelle, à ses enfants Annie et Hervé, la municipalité présente ses sincères condoléances.

Un hommage lui sera rendu le 14 Juillet, puisque par délibération du Conseil Municipal, le passage du Centre deviendra la rue Désiré Barral.

Vous avez peut-être cru voir un ballon ovale sur notre stade ? Ce n'est pas une erreur !

Les classes de l'école primaire ont toutes bénéficié d'une **initiation au rugby** proposée par l'école de rugby du RCVT.

Les bases enseignées ont servi aux enfants lors du tournoi du 10 juin à la Tour du Pin qui a réuni les écoles des environs.



Chapellipopettes (jeu de mot sympathique autour du nom de notre commune) est une Maison d'Assistants Maternelles -ou MAM- qui a ouvert ses portes le 1er mars 2011.

Le principe d'une MAM : plusieurs assistantes maternelles agréées se regroupent afin d'exercer ensemble leur profession au sein d'un local.

Ce projet a été réfléchi et construit pendant près d'un an et demi afin de répondre aux nombreuses normes et aux exigences administratives.

Il a été soutenu par la Protection Maternelle Infantile (PMI) service du Conseil Général, qui est compétent en matière d'agrément des MAM et des assistants maternels (et oui il arrive que des messieurs choisissent cette voie!). La capacité d'accueil de Chapellipopettes est de 13 enfants ; ce nombre est déterminé par la surface du logement occupé. (cf. PMI) ; Contact : chapellipopettes@gmail.com ou 09 53 97 08 25

Les habitants de la Chapelle, les élus locaux ont réservé un bon accueil à Chapellipopettes, notamment le jour de l'inauguration en mai.



Clariane, Sandrine et Nathalie

Nous lui souhaitons une longue existence sur notre commune !

Commission animation : Hervé Guillaud

Nettoyage de printemps 37 personnes étaient présentes lors du départ des équipes à 8h30, une douzaine de personnes les ont rejoints sur les divers chemins et routes de La Chapelle.



Comme chaque année, de nombreux déchets, détritus ont été trouvés : canettes, bouteilles, paquets de cigarettes, chaussures, gravats ... Le camion de la commune fut rempli. Une carcasse d'ordinateur et un parasol ont été les objets insolites de cette année.



Et pour les amateurs, des morilles ! La matinée s'est terminée par le verre de l'amitié. Aux plus jeunes, un diplôme d'éco-citoyen leur a été remis avec des bonbons. Merci aux chasseurs, aux conscrits et à tous les chapelands présents pour leur participation.

Fleurissement : Les jachères, rechargées en terre sont semées. Les bacs de géranium lierre rouge et lilas ont été posés sur leurs supports. Le fleurissement proche de la maison médicale, en construction ne se fera pas cette année.



Un **nouveau véhicule** pour nos agents techniques. Ce NEMO de Citroën remplace la précédente camionnette qui arrivant en fin de carrière, ne garantissait plus le démarrage du moteur les matins d'hiver et ne pouvait même plus offrir un siège pour son conducteur, celui ci avait dû aménager une caisse en bois pour pouvoir être assis derrière son volant ! Merci à Mr Tardivat de Citroën Bourgoin qui nous a permis d'acquérir ce véhicule dans des conditions très favorables.

La maison médicale : La construction de la maison de la santé suit son cours, le bâtiment est maintenant hors d'eau et l'on peut imaginer l'importance de ce bâtiment qui avec ses terrasses végétalisées s'intégrera parfaitement dans le centre de notre village. Tous les aménagements intérieurs restent à réaliser avant la date de fin de travaux, toujours prévue en fin d'année. Son nom a été déterminé et est déjà visible sur l'entrée principale du bâtiment : maison médicale du Plateau.

La salle du conseil a été rénovée au cours de cet hiver. Elle est maintenant lumineuse, plus spacieuse et a gagné en modernité. C'est un artisan du village, Mr Patrick Gourguechon, PG peintures, qui a apporté sa touche personnelle et son expérience avec des matières et des teintes plus contemporaines.

Commission affaires sociales : Odile Ravier

Les permanences CCAS : Pour les mois de juillet et août : prendre rendez-vous en appelant la mairie..

Le centre de loisirs 14 familles chapelandes et 2 familles de communes extérieures ont répondu à notre questionnaire : « Faut-il ouvrir un centre de loisirs à La Chapelle ? ». 12 +2 sont intéressées par un centre de loisirs : 8 demandes pour des enfants de moins de 6 ans, 13 demandes pour des enfants de plus de 6 ans et 4 demandes extérieures. Ce faible nombre de demandes ne garantit pas un taux de remplissage permettant de supporter les frais de gestion directe. Nous remercions les parents qui ont répondu au questionnaire et nous leur conseillons de s'adresser à nos voisins Rochetoirin, St Didier de la Tour, Dolomieu.

La médiathèque: ce début d'année fut très chargé pour la médiathèque de la Chapelle.



Le samedi 5 février a eu lieu une animation sur le thème « Quelques mots d'amour » à la petite école, à l'occasion de la mise en réseau de la bibliothèque de la Chapelle. Les enfants des classes de maternelle ont chanté et dit des mots ayant pour thème l'amour. Mr et Mme Schricke ont gentiment joué des morceaux, toujours sur le thème de l'amour.

Le vendredi 19 février a eu lieu l'ouverture officielle de la médiathèque de la Chapelle de la Tour. A cette occasion, Mme Ynna retraça la **petite histoire de la bibliothèque chapelande** : « Son origine se perd un peu dans le temps, avant la seconde guerre mondiale, sans aucun doute.

C'était à l'école qu'elle était installée sous l'égide du personnel enseignant. Les livres, bien rangés dans un placard, étaient les classiques de l'époque, grands auteurs pour les adultes (Dumas, Flaubert Balzac, Hugo, ...) et bibliothèque verte et rose pour la jeunesse. Je la trouvai ainsi lorsque je suis arrivée en 1954.



Quelques rares clients venaient chercher un livre le soir à la sortie de l'école.

Mais très vite, il n'y eut plus de lecteurs et la bibliothèque tomba dans un profond sommeil. Lorsque l'armoire bibliothèque devint nécessaire au rangement du matériel scolaire, il fallut songer à ranger les livres ailleurs. Les employés communaux installèrent des rayons dans le couloir de la 'grande' école utilisant les renforcements situés sous les fenêtres.

En 1985, lorsque je pris ma retraite plusieurs personnes m'incitèrent à réinstaller une bibliothèque car elles avaient des livres qu'elles donneraient bien volontiers. Avec quelques jeunes du groupe 'Jeunesse et culture' qui existait alors, et qui faisait partie de l'USCC (Union Sportive et Culturelle Chapelande) nous nous mîmes à l'œuvre.

Dans un coin du 'Mille Club' un peu sombre et pas très confortable, ils installèrent les rayons, mirent un peu de lumière et la 'jeune bibliothèque' put démarrer... On organisa des permanences le mercredi et le samedi... Parmi les lecteurs, une lectrice, récente Chapelande, Mme Bressac, fervente de beaux et bons livres me proposa de venir m'aider à faire les permanences, ce que j'acceptai avec grand plaisir... Après la construction des bâtiments communaux et la mise en fonction de la Salle d'Animation Rurale, le Club des Anciens 'La Rose d'Or' quitta les locaux situés au-dessus de la mairie pour s'installer dans ce nouveau local. La municipalité nous offrit les locaux vides pour installer la bibliothèque....

Au fil des années, le nombre de nos visiteurs, surtout visiteuses, allait s'amenuisant. Lorsque la nouvelle école fut construite, sous la municipalité de Mr Vallin, les anciennes classes furent libérées. L'une d'elle fut choisie pour y mettre la bibliothèque afin qu'elle soit plus facilement accessible. ... Mais bientôt la bibliothèque fut délaissée, seuls les enfants des écoles continuèrent de la fréquenter. Et notre bibliothèque tomba dans une douce léthargie. Mais voici qu'une bonne équipe

a repris le flambeau ... alors bon vent à notre bibliothèque et qu'elle donne beaucoup de plaisir à ceux et celles qui la fréquente ».

Désormais, la médiathèque de la Chapelle est ouverte le : **mardi de 16h30 à 19h30**



Mercredi 6 avril par un après-midi ensoleillé, c'est l'heure du conte pour les enfants.

A l'initiative du réseau des médiathèques des Vallons, nous atterrissons en Russie. Cristina, Andrée, Viviane, Jean-Pierre, Odile, avec la complicité et le talent de Stéphanie (bibliothécaire à la Tour du Pin) à l'accordéon, ont animé cette heure.

La salle était décorée avec des panneaux peints, prêtés par la MJC de la Tour et divers objets de la tradition russe dont les célèbres matryochka. Un goûter a clos ce bel après midi.

Le repas des aînés : Le dimanche 17 avril, nos aînés se sont retrouvés au boulodrome pour partager le repas de l'amitié, préparé par Pascal Perrin du village et servi par des bénévoles d'associations, du CCAS et les conseillers municipaux. Etaient présents les enfants, leurs parents et les conscrits.



Le 6 avril, 16 enfants chapelands âgés de 6 à 12 ans ont suivi une **séance de secourisme** organisée par la **Croix Rouge** à la demande du CCAS, sur son budget. Cette séance, sur le thème «se protéger, protéger les autres» vient en complément du programme scolaire de secourisme. Une deuxième séance est prévue ultérieurement pour les absents d'avril.

Le conseil municipal des enfants : Il concerne tous les chapelands nés en 1999, 2000, 2001, 2002, 2003. Les élections ont eu lieu le mardi 31 mai : 30 votants, sous l'autorité du Maire, du comité consultatif (composé de 6 parents et 2 élus.) et de l'adjointe en charge du CCAS. Le conseil des enfants est composé de 14 enfants élus, qui se réuniront en 1ère séance plénière, ouverte au public, le 14 juin de 18h30 à 19h30, en mairie. La charte et les programmes sont consultables en mairie et sur le site internet.

Les prochains événements ou réunions en attendant le prochain bulletin prévu fin septembre 2011

Vendredi 17 juin au gymnase à partir de 19h30 : Notre traditionnelle fête de la Musique

Se partageront le podium, à tour de rôle en solo, duo ou en groupe : Michel Ostansky, Jémina et Alain David, Anthony Cattin, un jeune qui progresse à pas de géant. Ils sont prêts tous les quatre à nous faire écouter, chanter, danser dans un répertoire qui va des années 60 à nos jours. William Navoret, le jeune accordéoniste Dolomois, revient avec un répertoire plus garni.

Quand à la nouveauté, c'est la venue du Fare West Country Club de Rochetoirin, au complet soit 50 personnes pour nous faire une démonstration de leur talents reconnus dans la région depuis 3 ans.

La country est une danse spéciale sud-américaine en tenue de cow-boy à la mode actuellement partout. Pour ceux qui voudraient essayer la danse country, le professeur du groupe est d'accord pour vous apprendre. Tous les Chapelands, rendez-vous au gymnase, ne manquez pas cette soirée. Entrée gratuite. Buffet - buvette - frites- diots. Organisation commission animation et CCAS.

Mardi 28 Juin à 20 h 00, à la Petite Ecole : réunion publique de présentation du zonage et du règlement du PLU

Samedi 2 juillet inter villages. L'enjeu est grand après 2 succès consécutifs, les chapelands se déplacent à **Dolomieu**. Début des jeux à 14h ; Repas : réservation obligatoire avant le 25 juin 2011 au 04 74 88 08 45 ou 04 74 88 01 24.

Samedi 9 juillet au Stade : concours de pétanque des conscrits

Jeudi 14 juillet : inauguration de la rue Désiré Barral, actuellement passage du Centre

Samedi 3 septembre : forum des associations de 9h à 12 h à la salle d'Animation Rurale : Pour la deuxième année, le forum des associations aura lieu début septembre permettant à chaque association, le souhaitant, de donner des renseignements sur leurs activités et de procéder aux inscriptions.

Et réservez votre week-end des **24 et 25 septembre pour la vogue-foire** de la Chapelle.